

Antananarivo, le 22 juin 2017

| Installation du Parlement national des jeunes de Madagascar

La section malagasy de l'APF a procédé à l'installation solennelle de son parlement national des jeunes. Dix jeunes membres composant le Bureau provisoire du Parlement national des jeunes étaient réunis à l'Assemblée nationale pour marquer, par une toute première séance, le lancement officiel de ce jeune parlement.

La séance inaugurale s'est déroulée en présence de M. Aubin Minaku, Président de l'APF et de M. Jean-Max Rakotomamonjy, Président de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar qui ont prononcé deux allocutions de circonstance. Les membres du Bureau permanent de l'Assemblée nationale et du Sénat, Mme Angélique Ngoma, ancienne ministre, présidente de la Commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale du Gabon, les Représentants du Bureau régional de l'OIF dans l'Océan Indien ainsi que les deux jeunes représentants de Madagascar à la 8^{ème} Session du Parlement francophone des jeunes qui se tiendra à Luxembourg en juillet prochain, étaient présents.

A l'instar du Parlement malagasy composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, le Parlement national des Jeunes de Madagascar aura pour mission de promouvoir la démocratie représentative au sein de la jeunesse malagasy de tous horizons. Dans la lignée de ses aînés, ce parlement aura pour objectif de représenter des jeunes de différentes origines géographiques et de différentes origines sociales. Cette assemblée aura vocation à se pencher sur des problèmes spécifiques à cette catégorie de la population. Un signal fort sera donné : celui de mobiliser toutes les forces vives de la Nation Malagasy pour son développement.

Le Parlement national des Jeunes de Madagascar (PNJ) respectera la parité Homme-Femme : deux membres par région, en comptant les 22 régions de Madagascar. Leurs tranches d'âge se situeront entre 18 et 25 ans. Le Parlement National des Jeunes comptera 44 membres.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

En étroite collaboration avec la Section malagasy de l'APF, la sélection des jeunes représentants se fera au niveau de chaque région par le biais d'un Comité régional de sélection établi dans les 22 régions de Madagascar.

Le Parlement National des Jeunes de Madagascar s'engagera en faveur de la promotion des valeurs de la Francophonie.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, par la voie de son programme multilatéral d'appui parlementaire francophone au renforcement des capacités du Parlement de Madagascar, MultiDevMada, est fière d'accompagner le chemin du nouveau Parlement National des Jeunes de la République de Madagascar.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.